

## ► COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Banque Transatlantique s'implante en Espagne !

Le 5 août 2015 dernier, la Banco de España accordait à la Banque Transatlantique son agrément pour s'implanter en Espagne. Depuis le 14 septembre 2015, le bureau de représentation de Madrid, sous la direction de Mihai Lezius-Doncel, a désormais pour vocation d'accompagner les expatriés français d'Espagne dans la gestion de leur patrimoine.

Depuis sa création, la Banque Transatlantique conseille et oriente ses clients tout au long de leurs déplacements. Cette nouvelle entité permet à la Banque d'affirmer sa présence à l'étranger alors que celle-ci est, aujourd'hui déjà implantée

à Bruxelles, Genève, Hong Kong, Londres, Luxembourg, Montréal, New York, et Singapour. Elle s'inscrit dans la stratégie de déploiement à l'international de son actionnaire, le Groupe Crédit Mutuel-CIC, présent en Espagne depuis 2011 avec le groupe Targobank. La Banque Transatlantique ouvrira un deuxième bureau à Barcelone, début 2016.

Mihai Lezius-Doncel  
Claudio Coello 123, 28006 Madrid  
T +34 91 43 67 490  
E [btespaigne@banquetransatlantique.com](mailto:btespaigne@banquetransatlantique.com)

## ► PHILANTHROPIE

### Le Fonds Chambord, un outil innovant en faveur du rayonnement du domaine national de Chambord

En 2012, la Banque Transatlantique a créé le Fonds de Dotation Transatlantique. Organisme innovant, à but non lucratif, il a pour mission de favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général. Sa vocation est triple : soutenir les initiatives philanthropiques de la banque, proposer aux particuliers un véhicule simple et fiable pour y déposer leurs dons et permettre aux organismes à but non lucratif (associations, établissements publics...) de se doter d'un outil de collecte solide et pérenne.

La signature, le 8 avril 2015, d'une convention entre le Fonds de Dotation Transatlantique et le Domaine National de Chambord qui aboutit à la création du Fonds Chambord au sein du Fonds de Dotation Transatlantique est l'expression d'une volonté commune : celle du Fonds de Dotation Transatlantique, dont le but est d'accompagner et de soutenir le rayonnement de l'un des fleurons du patrimoine français, et celle de Chambord, qui cherche à mobiliser la générosité du public autour de grands projets d'aménagement et de restauration du domaine.

Emblème de la Renaissance, Chambord est un monument singulier, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1981. Depuis quelques années, le domaine a mis en place une politique active de développement des ressources privées, source de financement nécessaire pour assurer son rayonnement et sa conservation.

Le Fonds Chambord a choisi de s'associer cette année à un projet d'envergure : la renaissance de la vigne de Chambord. Afin de valoriser son territoire, le domaine entreprend depuis cet été

de replanter des pieds de vigne de différents cépages, 500 ans après leur introduction en Val de Loire à l'initiative de François 1<sup>er</sup>.

La première récolte du vin de Chambord est prévue en 2019, date anniversaire du début de la construction du château. Le domaine proposera à ses visiteurs un vin biologique de qualité, respectant les méthodes ancestrales pratiquées dans le Val de Loire, grâce à l'expertise de la Maison Henry Marionnet, réputée pour son savoir-faire œnologique. Dès cet automne, les premiers mécènes, particuliers et entreprises, attachés au rayonnement de Chambord et à la valorisation de son territoire, pourront contribuer à ce projet inédit en adoptant un pied de vigne d'un cépage Romorantin exceptionnel, issu d'une parcelle de moins d'un hectare ayant survécu au phylloxéra.

Pour un don de 1000 euros au Fonds Chambord (soit un montant de 340 € pour les particuliers et de 400 € pour les entreprises après déduction fiscale), les mécènes de la vigne de Chambord bénéficieront de l'inscription à vie de leur nom sur le pied de vigne et d'une option d'achat prioritaire de trois bouteilles par an dès la première récolte (une cuvée premium de Romorantin non greffé, un pinot vin de France, un Romorantin greffé). Ils recevront également une lettre d'information annuelle sur le projet, ainsi qu'un certificat de « Mécène de la vigne de Chambord ».

Devenir mécène du Fonds Chambord en adoptant un pied de vigne, c'est s'associer à la renaissance et au rayonnement de l'un des bijoux du patrimoine culturel français.

“  
Emblème  
de la  
Renaissance  
à travers  
le monde,  
Chambord est  
un monument  
singulier,  
classé au  
patrimoine  
mondial de  
l'UNESCO”

#### Faites un don avant le 31 décembre et réduisez votre impôt 2015

Le Fonds Chambord a pour vocation de contribuer au rayonnement du Domaine National de Chambord. Vous pouvez vous associer à ses actions en consentant, avant le 31 décembre, un don au profit du Fonds Chambord – Fonds de Dotation Transatlantique. Rappelons que les dons effectués au bénéfice du Fonds Chambord – Fonds de Dotation Transatlantique sont éligibles au régime fiscal du mécénat. Un donateur particulier déduit ainsi 66 % du montant de son don de son impôt sur le revenu ; une entreprise déduira 60 % du montant de son don de son impôt sur les sociétés, l'excédent étant, dans les deux cas, reportable sur les cinq années suivantes.

## ► ACTUALITÉS FINANCIÈRES

### Le pessimisme ambiant ne doit-il pas être relativisé ?

Alors que les principales places boursières affichent un fort repli en août, effaçant pour certaines une grande partie de leurs gains de l'année, les pronostics alarmistes alimentant la volatilité des marchés se multiplient. Doit-on faire écho à ces Cassandre ou, au contraire, nuancer ces prévisions ?

Les marchés se sont focalisés sur les éléments perturbateurs. Dans un monde raisonnable et rationnel, l'amélioration de la conjoncture économique aux Etats-Unis - sur les fronts de l'emploi et de la croissance - et l'hypothèse, pourtant crédible, d'un taux de croissance européen proche de 1,5 %, soutenu par des parités de change, des prix des matières premières et des résultats d'entreprises bien orientés, auraient dû pondérer les craintes concernant l'effondrement des prix des matières premières et le ralentissement chinois. Ces dernières sont certes déstabilisantes et potentiellement susceptibles d'affecter le rythme de reprise, mais cela n'est pas certain.

L'effondrement du prix du pétrole reflète un déséquilibre offre/demande. Même s'il peut être interprété comme une conséquence d'un ralentissement mondial, il nous semble que la chute du prix du pétrole trouve sa justification dans un déséquilibre offre/demande imputable à l'accroissement spectaculaire de la production américaine dans les gaz et pétroles de schistes. Devenue auto-suffisante, la production nord-américaine (10 % de la demande mondiale) pèse sur l'équilibre budgétaire des pays producteurs, dont une proportion significative des recettes est liée au prix de l'or noir. Outre le Moyen-Orient, ce sont l'Amérique latine (Brésil, Venezuela) ainsi que la Russie et une large partie de l'Afrique qui se trouvent ainsi concernés.

La Chine, en tant que grande puissance, cherche à se moderniser et doit s'affranchir de son modèle de développement fondé sur la compétitivité de ses exportations industrielles, favorisées par des dévaluations salariales, et de sa devise. Elle ambitionne de développer son marché intérieur

afin d'être moins dépendante des exportations et d'accroître la part du tertiaire dans son économie. Les autorités chinoises ont entamé un processus de normalisation portant sur le dégonflement des bulles financières et des parités de change, tendanciellement moins administrées. Ces mesures ont déboussolé les bourses asiatiques dont la lecture simpliste validerait une économie proche de la récession.

Le pessimisme ambiant ne doit-il pas être relativisé ? Il est logique de constater un tassement de la croissance chinoise, l'activité de service affichant des taux de progression moindres que dans l'industrie ; les gains de productivité y sont en effet moins élevés par nature et moins bien comptabilisés. Rappelons que le renminbi, jusqu'à peu, s'était apprécié suivant la hausse du dollar, et que la baisse récente corrigeait un excès pour une économie encore très dépendante de ses exportations. Les éléments rassurants tels que les 3,7 % de croissance au deuxième trimestre aux Etats-Unis et les 1,5 % en Europe ont été minimisés, et ont ainsi entraîné un fort repli des principales bourses mondiales.

La réaction des marchés nous semble exagérée. La normalisation des politiques monétaires des Banques centrales, tant redoutée, est loin d'être engagée. Il nous semble peu probable que la Réserve Fédérale Américaine s'engage à court terme dans un processus de restriction des liquidités qui risquerait de casser la reprise économique. En Europe, les indicateurs encourageants se multiplient : croissance positive, inversion (modeste) de la courbe du chômage, désendettement des ménages et surtout des entreprises, reprise des économies du Sud de l'Europe. La BCE poursuivra son programme de soutien quantitatif, a minima jusqu'en septembre 2016, en maintenant les taux obligataires proches de zéro.

*Achévé de rédiger le 03/09/2015*

#### IN MEMORIAM

Nous avons appris, avec beaucoup de tristesse, la disparition de Monsieur Philippe Aymard, Président d'Honneur de la Banque Transatlantique. Le conseil d'administration et l'ensemble des collaborateurs de la Banque rendent hommage à la mémoire de cet homme d'engagement ainsi qu'à son éminent parcours professionnel. Ils présentent à Madame Philippe Aymard et à sa famille leurs très sincères condoléances.

Philippe Aymard entre à la Banque Transatlantique en 1939 tout en poursuivant ses études de droit et à Sciences-po. En 1942, il rejoint les Forces Françaises Libres à Londres et débarque, en 1944, comme officier d'artillerie. A sa démobilisation fin 1945, Philippe Aymard accepte de revenir à la Banque Transatlantique à condition d'avoir la possibilité de terminer ses études en parallèle. Il parcourra ensuite tous les échelons de la banque pendant près d'un demi-siècle ; il en prendra la présidence de 1970 jusqu'à sa retraite en 1986.

